Le Saint-Sulpicien

Décembre 2021- N°14

SOMMAIRE

ACTUALITES

Sondage archéologique Suite et fin p. 2-3

Campagne de vaccination - Zéro Déchet - Lutte contre les dépôts sauvages p. 4

PAGES D'HISTOIRE

La Villa des Ronces p.5-7

VIE COMMUNALE p.8-12

INFOS PRATIQUES p.12

Le mot du maire

Chères Saint-Sulpiciennes, Chers Saint-Sulpiciens,

Cette année 2021, qui se termine, restera marquée dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis liés à l'environnement sanitaire, mais aussi des réalisations attendues : travaux de valorisation du parvis, aménagement de la voirie du cœur de village, mise en place de la fibre …

Les élus et le personnel municipal se sont plus que jamais mobilisés autour de ces projets et en sont fiers !

Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie avec l'amélioration de la téléphonie mobile par la mise en place imminente des antennes relais, et le démarrage des travaux de protection contre les risques du ruissellement des eaux pluviales début 2022.

Je soutiens et félicite également le Comité des Fêtes pour son implication et les actions conduites cette année pour le plus grand plaisir des habitants de la commune, du lancement du premier marché gourmand aux traditionnelles décorations de Noël !

Je profite de la parution de ce numéro en fin d'année pour vous souhaiter par avance d'excellentes fêtes et vous donne rendez-vous, si le contexte sanitaire l'autorise, pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 29 janvier qui se déroulera pour la première fois au sein de la Communauté du Chemin Neuf, à la Maison Saint-Dominique, rue de Rochefontaine.

Sincèrement,

Olivier PETRILLI

ACTUALITES

SONDAGE ARCHEOLOGIQUE
Suite et Fin !

Dans le bulletin municipal précédent nous vous avions rendu compte brièvement des 3 sondages préventifs réalisés du 12 au 16 avril 2021 à l'occasion des travaux du Cœur de Village.

La Mairie a reçu début octobre le rapport de diagnostic archéologique établi par l'INRAP et daté de septembre 2021.

Ce rapport de 72 pages comprenant 44 figures nous renseigne un peu plus sur les deux squelettes découverts sous le parvis, devant le portail latéral Nord, à environ 1,50 m de profondeur (Cf. photos).

Il confirme, avec une probabilité de 89,8 % que l'adulte était une jeune femme. Celle-ci serait morte à l'âge de 17 ans (+ ou – 2 ans). La datation au carbone 14 estime un décès survenu entre l'an 882 et l'an 995 après Jésus-Christ. Elle confirme donc bien que l'inhumation est antérieure à la construction de la chapelle des miracles du XIIè siècle, et de la grande église du XIIIè siècle.

Le nouveau-né, qui reposait sur le bras droit de la jeune femme, avait entre 0 et 2 mois, son sexe n'a pas pu être déterminé.
Le rapport ne confirme pas l'hypothèse spontanée d'une mère morte en couches, inhumée avec son bébé.

Ci-contre le squelette de la jeune femme, après enlèvement de celui du nouveau-né qu'elle portait sur son bras droit. Les membres inférieurs sont sous la fondation de la façade construite au XIIIème siècle.

Les archéologues décrivent en détail l'architecture de l'église et confirment certaines hypothèses faites par les historiens sur son origine.

Leurs observations plaident en faveur de la christianisation d'une source naturelle (l'actuel puits de la chapelle des miracles), objet d'un culte païen antérieur.

Le rapport ne répond pas aux interrogations sur les deux types de structure de la nef, qui est recouverte d'une voûte basse en berceau lambrissé de bois sur les 4 travées occidentales, et d'une voûte haute portée par des croisées d'ogives en pierre sur les 2 travées orientales.

Les deux hypothèses sur les travaux de la voûte basse datés de 1684 et 1697 (achèvement de la construction initiale non terminée, ou réparation de l'édifice endommagé au XVIIè), restent donc toutes les deux en lice, même si la première hypothèse semble avoir la préférence des archéologues.

L'INRAP souligne l'intervention à Saint-Sulpice d'artistes et d'artisans œuvrant sur les plus grands chantiers de construction de l'époque.

Il confirme ainsi l'analyse de Françoise GATOUILLAT, spécialiste des vitraux de réputation mondiale, qui reconnaissait le travail d'artisans verriers travaillant pour les commandes royales du XIIIème siècle.

ACTUALITES

dev.durable@ccejr.org
https://www.entrejuineetrenarde.org/

Pour participer à la lutte contre les dépôts sauvages, le Siredom souhaite favoriser le déploiement de son application mobile « action déchets »

Gratuite et accessible à partir d'un smartphone, cette application permet de signaler très simplement l'emplacement précis de déchets présents dans nos espaces publics.

Les utilisateurs ont le choix, de géolocaliser un emplacement de déchets en prenant une photo, de nettoyer un emplacement déjà localisé ou de faire les deux (localiser et nettoyer de suite).

Chaque action enregistrée permet de gagner des points que l'utilisateur pourra ensuite transformer en dons monétaires pour des associations engagées dans le développement durable.

L'objectif est de devélopper/renforcer les liens entre tous les acteurs afin de stimuler le courage collectif pour passer à l'action !

« Action déchets » est une interface digitale et collaborative pour compléter et valoriser les initiatives déjà existantes. Pour en savoir plus, consulter le dossier de présentation sur :

http://www.siredom.com/marre-des-dechets-qui-trainent/

La Villa des Ronces

Vous vous êtes sans doute déjà interrogés sur cette villa normande à l'architecture balnéaire qui bénéficie d'une vue superbe sur la vallée de la Renarde, et à laquelle ont été ajoutés un couvent ainsi qu'une chapelle beaucoup plus modernes dessinés par l'architecte de la Grande-Motte.

[Source : Archives Départementales de l'Essonne AD 91 cote : 2 FI 160/1]

En 1898 Albert MILLOT (1835-1901), ancien agent de change près la Bourse de Paris, et son épouse Gabrielle née GOMART (1845-1919), connus pour leurs exploits d'alpinisme, marient leur fils Étienne MILLOT (1866-1936) à Anne-Marie LAVALLÉE. Celle-ci est la fille du botaniste Alphonse LAVALLÉE (1835-1884) et de son épouse Hélène (1845-1908), qui habitent le château de SEGREZ.

Il est intéressant de noter qu'Albert MILLOT et le célèbre architecte Eugène VIOLLET-LE-DUC ont siégé ensemble à la direction du Club Alpin Français, dès sa création en 1874. Eugène VIOLLET-LE-DUC, auteur d'un ouvrage sur le Mont-Blanc, avait dirigé 20 ans auparavant les travaux de sauvetage de l'église de notre village (classée en 1840), avant de reconstruire la flèche de Notre-Dame en 1859.

Albert et Gabrielle font construire cette maison de villégiature somptueuse sur le coteau dit des « Les quatre chemins » limité par la ruelle Saint-Pol, la rue de Rochefontaine, et la route de Guillerville

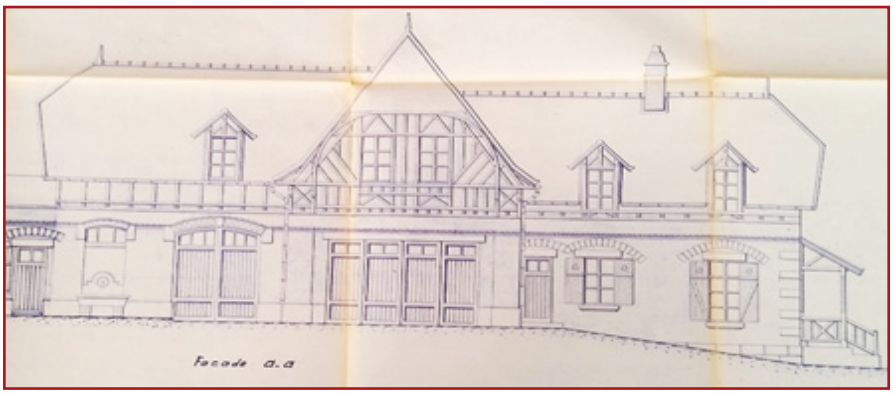

[Source : AD 91 : cote EDEPOT/28/1/O/24]

Une annexe baptisée « le Chalet » est construite dans le même style le long de la montée à Guillerville. Elle abrite le logement du jardinier, les écuries et le chenil.

PAGES D'HISTOIRE

Albert MILLOT meurt à 66 ans le 20 mai 1901, peu après la fin des travaux.

Sa veuve Gabrielle réside à la villa des Ronces une petite dizaine d'années, puis s'éteindra au château de SEGREZ le 11 novembre 1919 (un an après l'armistice).

En effet Étienne et Anne-Marie MILLOT résident au Château de SEGREZ.

Étienne MILLOT est conseiller municipal de St Sulpice de Favières à partir de 1903, il sera maire de 1919 jusqu'à son décès en 1936. Il succède ainsi à son beau-frère Pierre LAVALLÉE, maire de 1908 à 1919, qui avait bâti le château de KER-JACQUES au sommet du bois de Charville.

La villa des Ronces est alors mise en location à partir de 1910 jusqu'en 1943. Elle accueillera notamment au milieu des années 1930 la famille d'Eugène PRIMARD (1895-1982). Celui-ci fonde à cette époque la « Société des Chevaliers de Saint-Louis », qui tend à rassembler de jeunes hommes animés d'un idéal catholique de la vie laïque. « Les Ronces » deviendront ainsi la « Maison des gens de Saint-Louis ».

Parmi les personnalités ayant fréquenté cette maison, on compte Henri SJÖBERG, Paul FLAMAND et Jean BARDET qui fondent à Paris les « Éditions du Seuil » en 1935. Certains d'entre vous possèdent un exemplaire du petit livret de 32 pages « St Sulpice de Favières, la plus belle église de village de France » écrit par Yves SJÖBERG (frère d'Henri), et qui est l'un des tout premiers ouvrages publiés en 1940 par les Éditions du Seuil.

A partir de 1943, la maison des Ronces est revendue à l'avocat Jean Albert BRUNE puis à divers industriels : Pierre COIFFU (1945), Henri CONDOM (1953) et Henri PRANGEY (1957). René LE JEUNE, dont le père Rémy était jardinier du domaine, habitait avec ses parents le chalet de 1951 à 1960.

Les héritiers d'Henri PRANGEY vendent le domaine en 1973 à l'Association Féminine d'Accueil et de Rééducation morale, qui confie à l'architecte Jean BALLADUR (1924-2002) la construction d'un nouveau couvent et d'une chapelle adossés à l'arrière de la maison de notable. Une maison d'accueil complète l'ensemble dans le bas du terrain où était l'ancien potager. Vous aurez reconnu le couvent des Dominicaines de Béthanie et la maison Saint-Dominique servant à l'accueil des groupes.

La chapelle et sa cloche. Le couvent de Béthanie

La Maison Saint-Dominique en construction

[Source : AD 91 : cote EDEPOT/28/1/O/24]

Les Dominicaines de Béthanie, arrivées en 1975 du couvent du Plessis-Chenet (au Coudray-Montceaux) dont elles avaient été expropriées, resteront à St Sulpice jusqu'en 2012. L'aménagement du couvent n'était en effet plus adapté ni à leur effectif, ni au grand âge de certaines d'entre elles.

Les religieuses ont eu pour aumôniers Aimon-Marie ROGUET au début, puis Manfred POOK à la fin ; lesquels ont été également prêtres de l'église du village.

En 2013 la Maison Saint-Dominique est louée pour deux ans à la fondation « Apprentis d'Auteuil » qui y accueille des mineurs isolés étrangers. Ceux qui avaient pris l'habitude de s'asseoir au soleil sur l'appui de fenêtre d'Inès.

Depuis 2015 la Communauté du Chemin Neuf, communauté catholique à vocation œcuménique, continue la mission d'accueil et de retraite sur l'ensemble du domaine.

Bruno et Brigitte LOYAUX, qui habitent une partie de la villa historique des Ronces, dirigent la communauté de St -Sulpice-de-Favières.

Communauté du Chemin Neuf : Villa, couvent et sommet du clocher de la chapelle

Surveillez vos boîtes aux lettres ces prochains jours, l'occasion vous sera en effet prochainement donnée de découvrir le domaine des Ronces.
Merci à Hedwige ROUX, arrière-arrière-petite-fille d'Albert et Gabrielle MILLOT, pour son aide.

Olivier BERLIN

LA VIE COMMUNALE

Ça s'est passé à Saint-Sulpice-de Favières !

SENSIBILISATION DES ENFANTS A LA BIODIVERSITE

Dans le cadre de son programme en faveur de la biodiversité, la municipalité de Saint-Sulpice a souhaité sensibiliser les grands de l'école maternelle des Tilleuls. Deux séances de découverte des insectes ont été organisées par Mathieu GOUIRAND, Conseiller municipal, en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école durant le printemps 2021. Lors de ces séances, les enfants ont pu apprendre à reconnaître les petites bêtes qu'ils croisent au quotidien. Cette opération se poursuivra en 2021.

RETOUR SUR LE JOUR DE LA NUIT DU 9 OCTOBRE 2021

Le 9 octobre dernier, se tenait le jour de la nuit. A cette occasion, Mathieu GOUIRAND a organisé une balade nocturne afin de sensibiliser les habitants du village sur la pollution lumineuse et sur ses dangers. Lors de cette balade, la vingtaine de participants ont pu admirer le couple de chouettes effraies qui niche dans le clocher, voler autour de l'église. Ensuite l'éclairage public a été éteint afin que les participants puissent admirer un ciel étoilé sans pollution lumineuse. La balade se termina par une séance d'observation des papillons de nuit autour d'un dispositif lumineux.

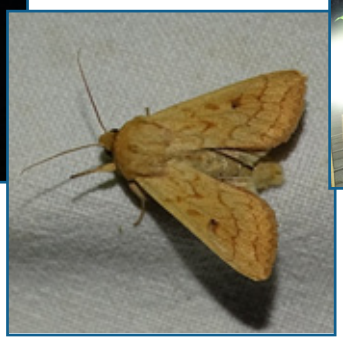

LA VIE COMMUNALE

Halloween

Pour la fête d'Halloween, petits et grands se sont rassemblés pour faire la chasse aux bonbons dans la joie et la bonne humeur !

Notre parvis aux couleurs de Noël

103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

En présence d'une délégation de Sapeurs-Pompiers et de l'association des Anciens Combattants, représentée par Thierry et Christine Malchaussée en porte-étendards, le Maire de notre commune, Olivier Petrilli, rejoint par les élus du Conseil municipal et quelques habitants, a déposé une gerbe au Monument aux Morts de Saint-Sulpice-de-Favières.

Il s'agissait de la journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix (Armistice du 11 novembre 2018) et d'hommage à tous les morts pour la France.

A cette occasion la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants a été partagée.

Ensuite, les Maires de Saint-Yon, de Mauchamps et de notre commune se sont retrouvés au Monument aux Morts de Saint-Yon, avec le Conseil Intercommunal des enfants, pour une nouvelle fois rendre hommage aux soldats tombés pour la France. Alice Bayoux était le porte-drapeau du conseil intercommunal des enfants

Cérémonie à St-Sulpice-de-Favières

Christine Malchaussée et Alice Bayoux

Conseil intercommunal des enfants à Saint-Yon

LA VIE COMMUNALE

Repas de fin d'année de nos ainés !

Ils étaient 25 à participer aux repas des aînés 2021 organisé le vendredi 10 décembre à l'Auberge de l'espérance à Lardy par la municipalité et la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS). Repas gastronomique et bonnes saveurs, petit verre de vin, dessert savoureux. Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie dans la bonne humeur par un loto.

Bien sûr nous n'avons pas oublié ceux qui n'ont pu participer au repas, comme tous les ans, un colis ou une boîte de chocolats leur est apporté par les élus et les membres de la CCAS. Cela nous donne une nouvelle fois l'occasion d'être en contact pour partager, des instants de convivialité, d'échanges et de bien vivre ensemble.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE : Pablo PEREIRA né le 6 juillet 2021

MARIAGES :
- **M. Ludovic SOULIGNAC et Mme Anaïs JOURDE**
12 juin 2021
- **M. Grégory PONCELET et Mme Vanessa BOUZIGUET**
19 juin 2021
- **M. Yohann DUVAL et Mme Colombe PICARD**
17 juillet 2021
- **M. Christian MONDUC et Mme Murielle CAYEUX**
9 novembre 2021

NOUVEAUX HABITANTS :
M. et Mme LAURENT – 7 ruelle Saint-Pol

Une carte cadeau d'une valeur de 30 euros sera remise à nos nouveaux diplômés 2021 lors de la cérémonie des voeux si le contexte sanitaire le permet.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès du père Manfred Pook survenu le 3 décembre 2021 à Essen en Allemagne. Il fut le dernier aumônier des soeurs dominicaines de Béthanie jusqu'en 2012 avant de devenir curé de la paroisse.

DELIBERATIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 15 juin 2021

Affaires générales :

- Adoption du procès-verbal du 13 avril 2021.
- Compte-rendu de la décision du maire n°1.
- Modification des tarifs de location de la salle des fêtes.
- Adoption du principe de baisser l'intensité lumineuse de l'éclairage public dans la plage horaire de 00 heures à 5 heures en horaires d'été et de 23 heures à 5 heures en horaires d'hiver.

Finances :

- Souscription auprès de la Caisse d'Epargne d'une ligne de trésorerie de 100 000€.
- Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la rénovation et la mise en valeur du patrimoine culturel.
- Instauration et fixation de la taxe de séjour pour 2022.
- Instauration et détermination de la redevance d'occupation du domaine public sur la commune.
- Autorisation d'inscription en investissement des dépenses de moins de 500€.
- Demande de subvention à la Région Ile-de-France pour l'éclairage extérieur de mise en valeur de l'église.

Intercommunalité :

- Avis sur la modification des statuts de la communauté de communes ''Entre Juine et Renarde'' : Transfert des compétences, création et gestion de maisons de services au public, gestion des eaux pluviales urbaines, retrait de la définition des intérêts communautaires dans les statuts de la Communauté de communes et redéfinition de certaines compétences.
- Opposition au transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la Communauté de communes ''Entre Juine et Renarde'' (PLUi).
- Adhésion au groupement de commandes pour l'environnement de travail (ENT) du Conseil Départemental de l'Essonne.

Urbanisme :

- Non exercice du droit de préemption sur la vente des parcelles A734, A735 et A657 (Chemin du Néflier).

Séance du 25 septembre 2021

Affaires générales :

- Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021.
- Fixation d'un montant unique d'amende à l'encontre du détenteur initial de déchets pour tous dépôts sauvages trouvés sur le territoire communal.

Finances :

- Approbation de la décision modificative n°1.
- Demande de subvention pour les travaux de restauration et de mise en lumière de l'église auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).
- Demande de subvention pour les travaux de restauration et de mise en lumière de l'église auprès du Conseil Départemental de l'Essonne.
- Installation d'une antenne-relais sur le parking de Rochefontaine et signature de la convention de location d'emplacement avec Free mobile.
- Perception du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz (RODP) et de l'occupation provisoire du domaine public (RODPP).
- Limitation d'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés baties en faveur des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Syndicats :

- Avis pour l'intégration de réseau d'eaux usées dans le domaine public, chemin de la Procession.

Personnel :

- Recrutement et gratification de stagiaires dans le cadre de l'obtention de subventions avec la Région.

LA VIE COMMUNALE

Le restaurant Le Saint-Louis a été récompensé de 2 Papilles d'Or 2022 en catégorie « Restauration gastronomique » à l'occasion de la remise des prix qui s'est déroulée lundi 6 décembre à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Seuls 3 restaurants essonniens ont été mis à l'honneur dans cette catégorie.

Hervé et Clément, les associés de ce restaurant, ont été comblés lors de cette cérémonie.

En effet, leur restaurant La Ciboulette situé à La Norville a été distingué de 4 Papilles d'Or 2022 en catégorie «Restauration traditionnelle ».

Le conseil municipal leur adresse ses chaleureuses félicitations.

Hervé Rambaud du Restaurant Saint-Louis et Elisabeth SCHMITT, 1ère adjointe au Maire.

Recensement militaire/Citoyen

Les jeunes nés en 2005 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire de 16 ans, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie et de l'Agence Postale

	matin	après-midi
lundi	9h à 12h	Fermé
mardi	9h à 12h	14h à 17h
mercredi	9h à 12h	14h à 16h
jeudi	9h à 12h	14h à 18h
samedi	10h30 à 12h	Fermé

Tél. : 01 64 58 42 33
mairie@saint-sulpice-de-favieres.fr

NUMEROS UTILES

NUMEROS D'URGENCES

Gendarmerie ou Police : **17**
SAMU : **15**
Pompiers : **18**
N° urgence depuis un téléphone portable **112**
SOS médecins Essonne : **0826 88 91 91**
Centre anti poison : **01 40 05 48 48**
Femmes victimes de violences conjugales : **3919**
Enfance en danger : **119**

SERVICES DE GARDE

Médecin : **116 117**
Pharmacien : **3237**
Dentiste : **118 200**
Vétérinaire : **118 400**

Directeur de la publication : Olivier PETRILLI
Rédaction : Les Conseillers Municipaux
Imprimeur : B-print à Breuillet
Crédits Photos : Mairie, Commission Communication